

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 juin 2010

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE - (n° 2636)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 300

présenté par
M. Dionis du Séjour

ARTICLE 4

Supprimer l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le cadrage précisé dans l'alinéa précédent suffit pour encadrer la publicité.